

Maisons-Alfort

le mag

Mars 2023 #517



Environnement et propreté de la ville : tous concernés !

ACTUALITÉS

Printemps des Arts 2023 :
découvrez le programme
P. 15

JEUNESSE & FAMILLE

Rendez-vous au prochain
Summer Job
P. 22

PRATIQUE

La médiation départementale
vous accompagne
P. 23



ACTUALITÉS
Mars en Jazz
vous dévoile
son programme

10

CADRE DE VIE
Plan 1 000 arbres :
c'est le moment
de vous inscrire!



19

JEUNESSE & FAMILLE
Nouveautés dans
les crèches et
haltes-garderies

23

PRATIQUE
Une nouvelle
aide
aux vacances
pour les
Maisonnais en
situation de
handicap



28

SORTIES CULTURELLES
Découvrez
le programme
du mois

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

MARS 2023

Directeur de la publication: Marie France Parrain • **Rédaction en chef:** Delphine Raimond • **Rédaction :** Delphine Raimond, Annabelle Coutant, Laura Dicianni • **SR:** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation:** E-media • **Impression:** Le Réveil de la Marne • **Photos:** Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage:** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal:** 3 501P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

Depuis plusieurs années, la situation financière des communes est mise en péril par des décisions gouvernementales qui ont des répercussions sans précédent sur la gestion quotidienne des services publics locaux et sur les capacités d'investissement des collectivités.

Aujourd'hui, les Maires de notre département, toutes tendances politiques confondues, sont mobilisés, notamment au sein de l'Association des Maires du Val-de-Marne, pour faire entendre leur profond mécontentement face au désengagement sans cesse croissant de l'État, alors que dans le même temps il est demandé aux Maires de prendre en charge de plus en plus de missions qui relèvent des prérogatives et de la responsabilité de l'État.

Nous ne pouvons plus accepter de subir de telles décisions prises sans aucune concertation et sans aucune

considération pour le travail que nous, les élus locaux, accomplissons au service de nos concitoyens dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

Nous ne pouvons plus accepter d'être privés des ressources financières qui nous sont dues. Nous refusons d'accepter la politique de contrôle instaurée par un État qui donne des leçons aux Maires et qui, dans le même temps, laisse son propre déficit se creuser année après année.

Nous refusons de perdre l'indispensable autonomie de gestion et d'action qui nous revient de droit.

Les communes et leurs élus sont en effet les premiers interlocuteurs des habitants, ceux vers qui vous vous tournez pour résoudre vos problèmes, ceux dont vous attendez qu'ils répondent de façon cohérente et adaptée à vos besoins, ceux qui doivent agir pour permettre à toutes les générations de bénéficier de services publics de proximité de qualité.

Dans un contexte économique particulièrement difficile ces dernières années, accentué par la crise sanitaire et plus récemment encore par la crise énergétique et l'inflation, les communes voient leurs marges financières se réduire de plus en plus sans que ces difficultés ne soient prises en compte par le Gouvernement, bien au contraire.

J'en veux pour preuve la fin de non-recevoir qui a été donnée aux Maires d'Île-de-France lorsqu'ils ont demandé à pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire énergétique. Le report à 2024 de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a

également été refusé et, contrairement aux engagements du Gouvernement, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est restée affectée à la Métropole du Grand Paris, privant ainsi de sources de financement importantes les établissements publics territoriaux et leurs communes membres.

Il est des causes pour lesquelles nous devons nous battre et celle-ci en fait partie. Vous connaissez l'engagement de longue date des élus de la Majorité Municipale pour défendre les Maisonnais lorsque ceux-ci sont menacés par des décisions qui vont à l'encontre de leurs intérêts.

À Maisons-Alfort, nous avons toujours privilégié une gestion saine et équilibrée de l'argent public, un endettement faible et des dépenses de fonctionnement maîtrisées tout en maintenant un niveau d'investissements adapté aux évolutions de notre ville. Cette politique budgétaire rigoureuse nous permet, alors même que certaines communes ne vont pas pouvoir équilibrer leur budget cette année, de continuer à investir pour l'avenir des Maisonnais.

C'est pourquoi aujourd'hui, en tant que Maire, en association avec tous les Maires du Val-de-Marne, il m'a semblé essentiel de faire entendre notre voix et refuser de continuer à subir des décisions qui asphyxient les finances de nos communes, car il est pour nous hors de question de réduire la qualité ou le nombre des services et équipements proposés aux Maisonnais.

LES « MUSIQUES EN LIBERTÉ » ONT REPRIS

Passionnés de musique, musiciens confirmés et amateurs étaient réunis au centre socioculturel Les Planètes le 3 février dernier à l'occasion des « Musiques en Liberté ». Ce rendez-vous pluriannuel, proposé par le conservatoire Henri Dutilleux et les maisons de quartier, encourage les artistes à jouer de leur instrument de prédilection sur scène. Ils sont également accompagnés par des musiciens du conservatoire. Vous souhaitez partager votre passion ou simplement assister à un concert ? La prochaine rencontre musicale se tiendra le **10 mars à 19h** à l'espace loisirs de Charentonneau.



À LA DÉCOUVERTE DU TRUCAGE!

Marcher sur les murs, se déplacer dans les airs ou encore se téléporter... les jeunes Maisonnais ont eu l'opportunité d'apprendre à créer de tels effets spéciaux, à la manière de Georges Méliès, grâce à un atelier proposé par les médiathèques de la ville. Ces ateliers, organisés à la médiathèque du Centre et à la médiathèque René Coty, ont permis aux enfants de découvrir l'envers du décor du cinéma et de repartir avec leur propre création.

HOMMAGE AUX MORTS DE LA GENDARMERIE

Le 16 février, journée nationale de commémoration dédiée aux militaires de la Gendarmerie qui ont péri dans l'accomplissement de leur mission, les gendarmes de la caserne de Maisons-Alfort se sont réunis au Fort de Charenton pour leur rendre un dernier hommage. En présence de Marie France Parrain, maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, notre député, Christian Cambon, sénateur du Val-de-Marne, Bachir Bakhti représentant Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne et du Général de division Jacques Plays, cette cérémonie solennelle a ainsi permis de faire honneur à ces héros du quotidien afin de ne jamais oublier le dévouement avec lequel ils ont exercé leur devoir. La Ville tient à rendre hommage à ces hommes décédés au cours de leur mission.

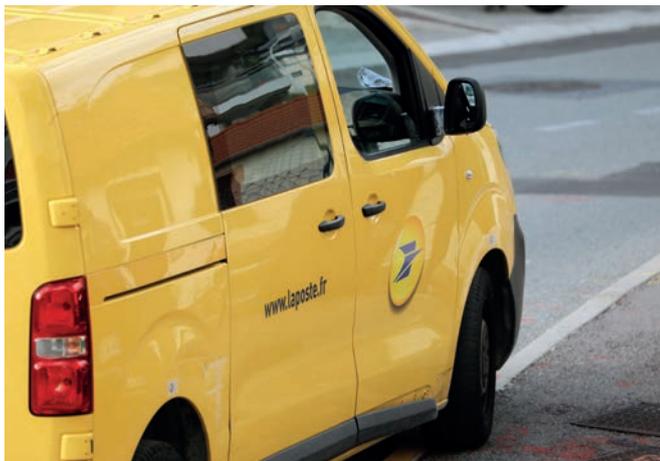


PLEIN SUCCÈS POUR LA SOIRÉE JAZZ DU ROTARY-CLUB

Le 18 février dernier, le Nouvel Espace Culturel le Charentonneau (NECC) accueillait sur sa scène les 18 musiciens et la chanteuse du groupe *Big Band Jazzissy*, à l'occasion de la soirée jazz initiée par le Rotary-Club de Maisons-Alfort. Le public maisonnais s'est rendu nombreux à cet événement musical et solidaire, permettant à l'association de récolter 3 500 € de fonds en faveur de la prise en charge d'adolescents atteints d'autisme.

LA POSTE

Distribution du courrier : les élus se mobilisent



La distribution du courrier est assurée du lundi au samedi.

En fin d'année 2022, de nombreux Maisonnais ont constaté des problèmes de distribution du courrier sur la commune, en particulier des retards liés à un manque de régularité dans la distribution, des recommandés non présentés au domicile des riverains et des délais d'acheminement plus longs qu'à l'accoutumée. Afin que ces dysfonctionnements soient traités et résolus dans les plus brefs délais par les services de La Poste, le maire de la Ville, Marie France Parrain et notre député, Michel Herbillon ont saisi la déléguée régionale d'Île-de-France de La Poste, afin que des solutions soient mises en œuvre. Des renforts de personnels ont ainsi été mis en place au début du mois de janvier par La Poste afin de rétablir le service de distribution. Il est aujourd'hui assuré six jours sur sept, du lundi au samedi. Grâce à ses échanges réguliers avec le groupe, la Ville veillera au respect de cet engagement.

HOMMAGE

Jeannine Pasche nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jeannine Pasche, principale de collège à la retraite et présidente d'honneur de la section maisonnaise de l'Université Inter-Âge (UIA) de Créteil et du Val-de-Marne. Figure incontournable de Maisons-Alfort, Jeannine Pasche y est née le 27 février 1923. Ayant débuté sa scolarité à l'école élémentaire Parmentier, elle la poursuit en intégrant la filière philosophique du lycée Fénelon à Paris avant d'obtenir une licence en histoire-géographie.

Près d'un siècle de vie dédié au partage du savoir

En véritable passionnée du savoir et de la culture, elle décide de partager ses connaissances en devenant professeure d'histoire-géographie, notamment au collège Jules Ferry, puis principale du collège Nicolas de Staël à Maisons-Alfort jusqu'à sa retraite en 1986. Avec son mari, Pierre Pasche, qu'elle épouse en 1948, elle poursuit son engagement dans la vie de la commune, devenant secrétaire du jumelage de la Ville avec Moers. Son mari, quant à lui, a été élu au conseil municipal durant 36 ans et a été un maire-adjoint particulièrement engagé au service des Maisonnais. L'investissement sans faille de Jeannine Pasche tout au long de sa carrière a été récompensé par l'insigne de chevalier dans l'ordre national des Palmes académiques. Depuis toujours très investie au sein de diverses activités associatives, elle profite de sa retraite pour démarrer sa seconde carrière en intégrant l'UIA en 1988, d'abord en tant que secrétaire générale adjointe puis comme vice-présidente et présidente. Elle quitte finalement ce poste pour devenir présidente de la section de Maisons-Alfort et le restera jusqu'en 2021.

Les membres de l'UIA 94 et notamment son président actuel, Michel Teissedre, se souviendront de son « implication en tant



que présidente » et des « nombreuses impulsions et orientations » qui ont contribué à la réussite de l'association. La présidente de la section de Maisons-Alfort, Christine Mailfait, ainsi que l'ensemble des membres garderont en mémoire « les qualités humaines, la grande culture, le dynamisme et l'engagement de tous les instants » de madame Pasche. La Ville adresse avec un profond respect ses plus sincères condoléances à sa famille, en particulier à ses enfants Élisabeth et Jean-Pierre, ses petits-enfants ainsi qu'à tous ses proches.

MARS EN JAZZ

De Broadway à Hollywood : le jazz en scène

Pour la 14^e édition de Mars en Jazz, la Médiathèque André Malraux et le Conservatoire Henri Dutilleux organisent des animations entre danse, chant et musique pour replonger les Maisonnais dans l'effervescence créative des années 30 aux États-Unis, quand le jazz se mêlait à la comédie musicale et imprégnait le 7^e art. Du 7 mars au 1^{er} avril, exposition, conférence, concerts et bal swing viendront rythmer l'événement. Ça balance à Maisons-Alfort!



Conférence musicale - samedi 11 mars à 14h30 Broadway, Hollywood et le jazz

Par Virginie Capizzi, autrice-compositrice-interprète, accompagnée à la guitare par Christophe Monteil, professeur au Conservatoire municipal Henri Dutilleux. Tout public à partir de 10 ans. Sur réservation.

Au cours d'une conférence vivante et richement illustrée, Virginie Capizzi évoque les films phares des années 30 aux années 50, le rôle crucial de compositeurs et de paroliers de génie comme Cole Porter, Irving Berlin, les frères Gershwin ou encore Richard Rodgers, Lorenz Hart et, bien sûr, la naissance et l'interprétation des standards de jazz issus de ces comédies musicales.

Concert jazz - samedi 25 mars à 14h30

Tout public. Sur réservation.

Les élèves des ateliers jazz du Conservatoire (deux ensembles jazz et la classe de Saxophone) se produiront pour le plus grand bonheur des mélomanes maisonnais.

Quiz musique-cinéma - samedi 25 mars à 15h

Tout public à partir de 8 ans. Sur réservation.

Les bibliothécaires de la section musique-cinéma vous proposent de tester votre culture cinématographique.

> À la médiathèque André Malraux, 4, rue Albert Camus

Exposition - du 7 mars au 1^{er} avril

La comédie musicale : de la fantaisie au réalisme

De Broadway à Bollywood en passant par Paris, cette exposition retrace l'histoire des comédies musicales à travers le temps et met en lumière les chefs-d'œuvre du cinéma. Un livret-jeu vous permet de découvrir l'exposition.

Concert et bal - Au Moulin Brûlé, 47, avenue Foch - samedi 18 mars à 20h

Tout public. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

1^{ère} partie : l'orchestre à vent « les Corsaires » du Conservatoire Henri Dutilleux, la classe de danse Modern'Jazz, l'orchestre de l'Harmonie Municipale et... une surprise!

2^e partie : Bal avec le groupe Heather Stewart Swing Band et initiation au Lindy Hop par un couple de danseurs professionnels.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Et si vous montiez sur scène ?

Comme chaque année le 21 juin à Maisons-Alfort, la musique s'invitera sur le parvis de l'Hôtel de Ville, avec la volonté de promouvoir des groupes 100% locaux! Vous êtes musicien pop, électro, classique, ou encore folk avec un répertoire original ou comprenant des reprises? N'hésitez pas, envoyez dès maintenant une démo audio ou vidéo à omc.maisonsalfort@gmail.com pour vous produire sur scène à l'occasion de la 42^e édition de la Fête de la musique!

> Renseignements au 01 41 94 12 50.



DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Les vacances d'été se préparent dès aujourd'hui!



Chaque année, le service des affaires générales, en charge notamment de la délivrance des titres d'identité, constate une affluence plus importante dès le mois de janvier, en vue des vacances d'été. Actuellement, le délai pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport auprès de la préfecture du Val-de-Marne est de deux mois. Néanmoins, ce délai s'allonge partout, y compris à Maisons-Alfort, en raison du nombre plus important de demandes. La Ville vous invite donc à vérifier dès à présent les titres d'identité de l'ensemble des membres de votre foyer afin de vous assurer qu'ils seront bien valides au moment de votre départ.

Effectuer une demande

L'un de vos documents d'identité expire avant votre départ en vacances? C'est le moment de faire votre demande! À Maisons-Alfort, les Maisonnais peuvent effectuer leur demande au service des affaires générales **sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h et sur rendez-vous le samedi de 8h30 à 11h30. Pour les non-Maisonnais, la prise de rendez-vous est obligatoire du lundi au samedi.** Rendez-vous sur votre espace citoyen, rubrique « mes démarches » pour prendre rendez-vous.

Afin de gagner du temps le jour J et de faciliter l'instruction de votre dossier, il vous est fortement recommandé de réaliser une prédemande en ligne, sur le site Internet de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), passeport.ants.gouv.fr. Vous n'aurez plus qu'à vous présenter à l'Hôtel de Ville le jour de votre rendez-vous ou aux horaires indiqués pour les Maisonnais, munis de votre numéro de prédemande et des justificatifs requis.

> Plus d'informations auprès du service des affaires générales, au 01 43 96 77 01/02/86.

CONSERVATOIRE

Le piano dans tous ses états!



Le département piano du Conservatoire Henri Dutilleux organise des portes ouvertes le **samedi 1^{er} avril** de 14h à 18h. L'occasion de (re)découvrir cet instrument polyphonique si populaire avec sa palette de sonorités, son éventail de dynamiques et son vaste répertoire qui parcourt les siècles. Lors d'une visite qui débute toutes les demi-heures, le public se laissera guider de salle en salle pour une découverte auditive et visuelle d'une durée d'une heure. En effet, les élèves feront vibrer leur instrument selon les différentes configurations dans lesquelles il peut se trouver : en soliste, à 4 mains, à deux pianos, en musique de chambre, en improvisation, en accompagnement instrumental, danse et chant, ou encore avec l'orchestre... Surprises et émerveillements garantis! Et pour vous ouvrir l'appétit, une conférence sur l'historique du piano sera donnée par Marie-Laure Gallier, ancienne professeure du conservatoire, à la médiathèque André Malraux le **mercredi 29 mars à 16h**.

> Les entrées se font sur réservation au secrétariat du conservatoire – 83/85, rue Victor Hugo ou par mail à conservatoire.ville@maisons-alfort.fr ou au 01 53 48 10 17, et à la médiathèque André Malraux - 4, rue Albert Camus ou au 01 43 76 30 77.

FÊTE DU JEU

Du 15 avril au 6 mai, faites le plein d'animations !

Chaque année au mois d'avril, le service des Sports et l'Office Municipal de la Culture invitent petits et grands à faire le plein de bonne humeur et à célébrer le début du printemps avec diverses activités ludiques, sportives ou d'adresse, à l'occasion de la Fête du Jeu. Le programme complet de cette 13^e édition sera disponible dans le prochain magazine municipal et sur le site Internet de la Ville. Néanmoins, vous pouvez d'ores et déjà noter la date du **19 avril** dans vos agendas, pour profiter du traditionnel « Parvis en jeu », devant l'Hôtel de Ville – 118, avenue du Général de Gaulle – de 10h à 18h.



Le traditionnel « Parvis en jeu » se tiendra le 19 avril.

PASSEPORT BABYSITTING

C'est le moment de s'inscrire !



En plus de cette formation, le BIJ organise au mois de septembre une rencontre entre les parents en recherche d'une solution de garde et les baby-sitters affiliés.

Le BIJ propose une formation aux jeunes qui souhaitent se lancer dans la garde d'enfant occasionnelle ou régulière, sans pour autant disposer d'expérience pratique ou de connaissances théoriques sur la question. La formation débute par une semaine d'apprentissage théorique – **du 24 au 29 avril** – permettant d'acquérir les connaissances fondamentales liées au développement de l'enfant, son alimentation, les soins à prodiguer et les jeux et activités à proposer. Dix jours de stage pratique au sein d'une structure de la petite enfance ou d'un accueil de loisirs de la Ville sont également dispensés entre juin et juillet et une formation aux gestes de premiers secours vient compléter ces apprentissages. Ces formations sont validées par le « passeport babysitting » qui permet de rassurer les parents et donc aux jeunes Maisonnais d'augmenter leurs chances de trouver un employeur rapidement. Les inscriptions sont ouvertes aux **Maisonnais de 16 à 18 ans, encore scolarisés**. Des entretiens de présélection se déroulent actuellement et **jusqu'au 24 mars**.

> **Contactez dès à présent le BIJ au 01 49 77 80 38 pour fixer une date d'entretien.**

EXPOSITION

Des femmes inspirantes mises à l'honneur

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars, la Ville met en lumière les parcours de nombreuses femmes qui ont fait avancer leurs droits avec courage et détermination. Ainsi, jusqu'au **10 mars** l'exposition « Femmes engagées – femmes d'exception » sera exposée dans le **hall d'accueil de l'Hôtel de Ville** et donc en libre accès aux horaires d'ouverture de la mairie. Cette exposition, réalisée

par le service des archives de Saint-Maurice, en partenariat avec le territoire Paris Est Marne&Bois a déjà fait l'objet d'une présentation à ciel ouvert sur différents sites de la ville afin de rappeler à toutes et tous l'histoire et les combats menés par ces femmes d'exception. Marie Curie, Olympe de Gouges ou encore Rosa Parks, ce sont des parcours différents à des époques variées qui vous seront présentés.

SCOLARITÉ

Rentrée scolaire 2023-2024 : une nouvelle sectorisation scolaire a été votée



Dans le souci d'offrir à l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles de la ville des conditions d'apprentissage optimales et de permettre la création d'un nouveau périmètre plus cohérent avec les évolutions démographiques, les effectifs par classe et les capacités d'accueil des écoles, le Conseil municipal du 16 février a approuvé la modification de la sectorisation des inscriptions dans les 25 écoles communales.

Une répartition optimale dans chaque école

Dans le contexte actuel de diminution globale de la natalité dans le département du Val-de-Marne et de la dynamique démographique des différents quartiers de la commune, une restructuration de la sectorisation scolaire est apparue indispensable dans le prolongement de celles déjà réalisées en 2014 et 2017. En effet, indépendamment de tout nouveau programme immobilier, il est constaté aujourd'hui un déséquilibre entre les écoles communales, certaines étant chaque année en sureffectif quand d'autres sont beaucoup moins contraintes. Cette situation a d'ailleurs entraîné la fermeture de classes par l'Éducation nationale ces dernières années dans plusieurs écoles et pourrait conduire à terme, à la fermeture d'écoles. À cela s'ajoute la nécessaire prise en compte de la généralisation du plafonnement à 24 élèves par classe en grande section de maternelle, en CP et en CE1 en élémentaire, mise en place par l'Éducation nationale depuis la rentrée 2022, et aux dédoublements des classes de CP et CE1 dans les écoles élémentaires classées REP. Certaines écoles ne pouvant accueillir de classes supplémentaires en raison de la configuration de leurs locaux, la nouvelle sectorisation scolaire permet donc de mieux répartir les élèves et ainsi de répondre aux contraintes identifiées.

De meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants

Différents critères ont donc été pris en compte pour cette nouvelle sectorisation comme la configuration géographique

de la ville et les capacités d'accueil de chaque école, permettant ainsi une répartition pédagogique avec des moyennes d'enfants par classe homogènes et les plus basses possibles. Cette évolution va ainsi permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions, aussi bien en classe que sur le temps de restauration et dans les cours de récréation, leur assurant plus de confort tant en termes d'espace, que de temps et de qualité de vie à l'école. En outre, grâce à la sectorisation à plusieurs ressorts, les enfants seront répartis dans des écoles proches de leur domicile, tout en leur garantissant de bonnes conditions d'enseignement et un accès égal à l'éducation.

Quels sont les élèves concernés ?

Les modifications entraînées par cette nouvelle sectorisation ne s'appliquent qu'aux enfants entrant en scolarité dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires. À l'échelle de la ville, cela représente 137 enfants, fratrines comprises, sur 4 300 élèves. Ainsi, les élèves ayant débuté leur scolarité au sein d'une école maternelle ou élémentaire de la ville ne changeront pas d'école. En outre, le regroupement des fratrines dans les nouvelles écoles de secteur sera proposé aux parents qui le souhaitent.

Dédoublement des classes dans les établissements classés REP

Afin de donner les meilleures chances aux enfants des quartiers sensibles d'acquérir les apprentissages fondamentaux, l'Éducation nationale a procédé, depuis 2018, au dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les écoles classées REP. À Maisons-Alfort, c'est le cas des écoles élémentaires Charles Péguy et Jules Ferry. Ainsi, les classes de CP et de CE1 de ces deux écoles sont composées au maximum de 15 élèves.

COUPON DE PARTICIPATION
à retourner aux
Services Techniques - 165, rue Jean Jaurès
94700 Maisons-Alfort

NOM* : _____

PRÉNOM* : _____

ADRESSE* : _____

TÉLÉPHONE* : _____

EMAIL* : _____

PROGRAMME 1000 ARBRES

Êtes-vous* :

Propriétaire

Locataire

Statut* :

Copropriété

Entreprise

Particulier

Autre (précisez) : _____

Nombre d'arbres souhaité* : _____

*Champ obligatoire

PLAN 1 000 ARBRES

La période de plantations a démarré!

Dans le cadre du projet de mandat, la Ville a lancé le programme « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort » au printemps 2021. L'objectif? Planter de nouveaux arbres dans les rues de la commune, mais pas seulement! Les Maisonnais peuvent également réaliser des demandes afin qu'un arbre soit planté chez eux, par les services de la Ville. Abricotiers, chênes, oliviers ou encore pommiers, diverses essences sont proposées aux particuliers qui peuvent choisir celle qu'ils souhaitent, en fonction de l'espace et des stocks disponibles. Depuis son lancement, près de 400 arbres ont ainsi été plantés sur l'ensemble de la commune, que ce soit dans l'espace public, chez des particuliers, dans des copropriétés ou au sein du parc de logements sociaux de la Ville. Vous souhaitez participer à la végétalisation de la ville? C'est le moment idéal pour vous inscrire à ce programme, la période de

plantation s'étalant de février à avril. Pour vous inscrire, vous pouvez remplir le coupon ci-contre en le renvoyant à l'adresse indiquée ou par mail à ville@maisons-alfort.fr ou bien contacter les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25.

Des logements sociaux toujours plus verts

Afin de proposer un cadre de vie toujours plus vert et harmonieux aux Maisonnais, de nouveaux arbres sont régulièrement plantés au sein du parc de logements sociaux de la Ville, en particulier dans le quartier des Planètes et à Berlioz. Ainsi, depuis 2020, 105 nouveaux spécimens ont fait leur apparition dans les parcs et jardins des logements sociaux et 35 sujets ont été remplacés. Rien que pour l'année 2022, ce sont plus de 80 arbres qui ont rejoint les espaces verts du parc social.

RUE PIERRE SÉMARD

Les travaux se terminent!



Avec pour objectif de conjuguer sécurité et végétalisation, plusieurs aménagements ont été effectués rue Pierre Sémard, entre la place Salanson et la rue Étienne Dolet. Le revêtement de la chaussée et des trottoirs a entièrement été refait. Le rond-point existant au croisement de la rue Pierre Sémard et de la rue Pelet de la Lozère a été élargi pour empêcher les automobilistes d'accélérer dans cette ligne droite et permettre ainsi d'augmenter la surface d'espace vert présente sur le rond-point. Dix arbres seront nouvellement plantés le 8 mars prochain et une jardinière sera installée à l'angle de la rue des Alouettes. Enfin, un nouveau quai de bus aux normes PMR a été mis en place entre la rue Étienne Dolet et le rond-point, suite à la modification du tracé de la ligne de bus 372.

RUE JEAN JAURÈS

Travaux de sécurisation



Les travaux du plateau surélevé réalisés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne au niveau du 288, rue Jean Jaurès sont pratiquement achevés. Depuis son implantation, les passages piétons sont visibles de loin ce qui permet aux automobilistes de ralentir avec anticipation et éviter ainsi les dépassements de vitesse. De plus, avec l'installation d'un îlot central séparant les 4 voies de circulation – deux de chaque côté – les piétons effectuent une traversée en deux temps.



CIVISME

Gardons notre ville propre !

Au cours de vos promenades, pensez à jeter vos débris dans l'une des nombreuses corbeilles implantées à Maisons-Alfort.

Afin d'assurer un cadre de vie agréable pour l'ensemble des habitants, un personnel conséquent d'agents communaux est en charge de la propreté de la ville. Ainsi, les rues et trottoirs sont nettoyés à minima tous les deux jours, en complément d'un nettoyage mécanique réalisé une fois par semaine. Néanmoins, la propreté de notre commune doit être l'affaire de tous : les habitants sont donc appelés à respecter quelques règles simples pour maintenir un niveau de propreté des rues et trottoirs optimal.

Une meilleure gestion des déchets

Des corbeilles en libre accès sont disposées dans l'ensemble de la commune afin de permettre aux piétons de se débarrasser simplement de leurs débris (mouchoirs, mégots de cigarette ou encore masques) au cours de leurs balades. Pourtant, il n'est pas rare de voir certains déchets jetés à même le sol par manque de civisme. La Ville appelle donc à la responsabilité de chacun pour garantir la propreté des trottoirs. Il en va de même pour les automobilistes, qui choisissent parfois de jeter leurs débris par la fenêtre de leur voiture. Il est également de leur responsabilité de conserver ces déchets dans leur voiture jusqu'à ce qu'ils puissent les placer dans une poubelle, aussi bien pour le bien-être de tous que pour notre planète.

Encombrants : quelle démarche ?

Vous souhaitez vous débarrasser d'un ou de plusieurs objets volumineux ? Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du Territoire Paris Est Marne&Bois (TPEMB) en téléphonant au 01 48 71 59 13 ou directement en ligne sur user.clicrdv.com/paris-est-marnebois. Un numéro d'enlèvement vous sera alors communiqué et il vous faudra l'apposer sur vos encombrants pour éviter qu'ils soient considérés comme un dépôt sauvage. Pour rappel, l'abandon de déchets dans la rue entraîne des sanctions financières (à partir de 150 euros HT/m³ de déchets déposés). De même, les résidus de travaux

(gravats, plinthes...) doivent être amenés à la déchetterie. Pour trouver la déchetterie la plus proche de chez vous, vous pouvez contacter le TPEMB au numéro mentionné précédemment ou par mail à environnement@pemb.fr.

Propriétaires de chiens : ayez le bon réflexe !

Pour garantir le bien-vivre ensemble, les propriétaires de chiens sont appelés à ramasser systématiquement leurs déjections, aussi bien sur les trottoirs, dans l'herbe que dans les caniveaux. Pour faciliter cette démarche citoyenne, la Ville met à disposition des habitants des distributeurs de sacs « Toutounet », disposés dans l'ensemble des quartiers de la commune. Enfin, il est rappelé que les chiens sont interdits dans les parcs et squares de la ville, et ce pour garantir le confort de tous et permettre aux jeunes Maisonnais de jouer en toute sécurité.



Au total, 72 distributeurs « Toutounet » sont mis à votre disposition dans tous les quartiers de la ville.

SENIORS

Rendez-vous au bal du Moulin Brûlé, le 19 mars

Pour mieux profiter des premiers rayons de soleil de l'année, les seniors maisonnaïses sont invités à partager quelques pas de danse dans les salons du Moulin Brûlé, à l'occasion du prochain bal organisé par l'Office Municipal de la Culture (OMC) et INFO-Séniors. Les participants pourront ainsi se retrouver le **19 mars de 14h à 18h**, pour un après-midi convivial et musical!

> [Informations auprès d'INFO-Séniors au 01 45 18 14 42. Tarif de l'entrée : 10 €.](#)



FRANCE SERVICES

Nouvelles permanences CPAM

Depuis le 10 janvier 2023, une permanence hebdomadaire est assurée par un conseiller de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) à l'espace France Services de Saint-Maurice. Accessible sur rendez-vous, les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, cette permanence vous permet de bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches et de résoudre les difficultés auxquelles vous pourriez être confronté. La prise de rendez-vous s'effectue sur votre espace personnel ameli.fr.

> [Plus d'informations au 01 49 76 47 55](#)
ou à saint-maurice@france-services.gouv.fr

SALON DU LIVRE

L'APED vous invite à la rencontre d'auteurs

Près de cinquante auteurs et autrices seront réunis à l'occasion du prochain Salon du livre proposé par l'APED – Association parisienne d'édition et de diffusion, dont le siège est à Maisons-Alfort. L'occasion pour les passionnés de lecture de rencontrer et d'échanger avec des écrivains, tout au long de la journée. Les œuvres présentées étant très variées, vous pouvez vous y rendre en famille ou entre amis, quel que soit votre âge ou votre genre de prédilection. BD, poésie, roman, autobiographie ou encore thriller, il y en aura pour tous les goûts!

> **Le 15 avril de 10h à 18h, à la salle Saint Gabriel**
1, rue du 8 Mai 1945.

AUTISME

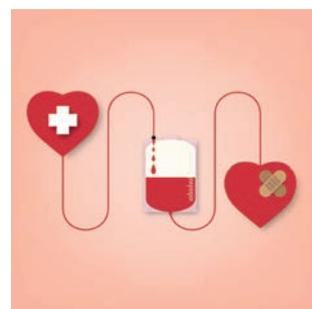
L'Hôtel de Ville s'illumine en bleu

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, qui a lieu chaque année le 2 avril, la façade de l'Hôtel de Ville sera illuminée en bleu dans la nuit du 1^{er} au 2 avril. L'occasion pour la Ville de marquer son soutien et de sensibiliser le grand public à cette maladie qui constitue un véritable défi de santé publique. Vous êtes un proche d'une personne autiste et vous avez besoin d'aide? La plateforme Autisme Info Service vous accompagne au 0800 71 40 40.

DON DU SANG

Participez à la prochaine collecte!

Pour la deuxième fois de l'année, l'Établissement Français du Sang (EFS) et le Rotary-Club de Maisons-Alfort organisent une collecte de sang, le **9 avril prochain** au CSC La Croix des Ouches. L'occasion pour vous de réaliser un acte citoyen, en donnant simplement quelques minutes de votre temps. Lors de la dernière collecte, près de 80 Maisonnais ont donné leur sang. Un effort collectif non négligeable puisqu'un seul don permet de sauver en moyenne trois vies. Pour participer à cette collecte, il vous suffit de tester votre éligibilité et de prendre rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr. Puis **rendez-vous le 9 avril de 9h30 à 13h30** au **Centre socioculturel de la Croix des Ouches – 33, avenue de la République.**



COVID-19

Fin des mesures restrictives

Face à la baisse des cas de contamination au Covid-19, le ministère de la Santé a décidé de mettre fin aux restrictions mises en place pour limiter la propagation du virus. Ainsi, depuis le 1^{er} février, l'isolement de cinq jours après un test positif n'est plus requis. Il en va de même pour les «cas contact», qui n'ont plus l'obligation d'effectuer un test deux jours après avoir été en contact avec une personne positive. Le décret n°2023-37 met également fin aux arrêts de travail dérogatoires délivrés jusqu'alors automatiquement. En cas d'impossibilité de travailler suite à une contamination au Covid-19, il est donc désormais nécessaire de faire une demande d'arrêt maladie chez votre médecin.

PARENTS

La psychologue d'INFO-Parents vous reçoit!

Pour toutes les questions liées à votre parentalité, à l'éducation ou à l'arrivée d'un enfant, la psychologue d'INFO-Parents se tient à la disposition des parents qui ressentent le besoin d'être accompagnés. Que vous souhaitiez évoquer vos doutes, vos difficultés ou même vos réussites dans votre rôle de parents, vous pouvez prendre rendez-vous pour bénéficier d'un accompagnement d'une à quatre séances, en fonction de vos besoins et de vos disponibilités.

> **Prise de rendez-vous par téléphone**
au 01 75 37 97 52 ou par mail à [omc.infoparents@gmail.com](mailto:infoparents@gmail.com)

RENCONTRE

Paul Rouvière, jeune espoir de l'escrime

Passionné d'escrime, le jeune Paul Rouvière a rejoint l'ASA Escrime de Maisons-Alfort alors qu'il n'avait que 5 ans. Aujourd'hui âgé de 16 ans, nous le rencontrons à l'occasion de son entrée au Pôle France Relève du CREPS – Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives – de Bordeaux, en septembre 2022.

Comment as-tu commencé l'escrime ?

C'est en allant chercher mon frère à ses entraînements que j'ai eu envie d'essayer l'escrime à mon tour. J'ai commencé à 5 ans et ce sport m'a tout de suite plu. Je suis quelqu'un qui a besoin de se dépenser, l'escrime est donc un bon moyen de libérer mon énergie. J'aime être au combat face à une personne et rencontrer différents adversaires, ça me permet d'adapter ma stratégie en fonction du jeu de mon concurrent.

Pourquoi l'escrime en particulier ?

J'ai commencé par l'escrime mais j'ai essayé d'autres sports lorsque j'étais enfant, notamment le tennis. J'ai tout de suite aimé l'intensité de l'escrime, j'ai donc choisi de me consacrer entièrement à ce sport. J'ai commencé la compétition à 9 ans et je ne m'en lasse pas. Quand j'ai eu l'opportunité d'entrer au Pôle France Relève, je n'ai pas hésité une seule seconde, même si ça impliquait de m'éloigner de mes proches.

Comment entre-t-on au Pôle France Relève ?

C'est d'abord grâce à mes résultats, puis j'ai été repéré lors d'une compétition. C'est une véritable chance pour progresser et atteindre mes objectifs. Actuellement, nous sommes onze garçons, dont seulement quatre lycéens, au Pôle France Relève du CREPS, venant de la France entière.

Qu'est-ce que ça change pour tes entraînements ?

J'ai beaucoup plus d'entraînements par semaine que lorsque j'étais en club à Maisons-Alfort. Nous sommes divisés en groupes en fonction de notre niveau scolaire. Notre emploi du temps est entièrement adapté afin que l'on puisse intégrer le plus d'entraînements possible. À part le lundi, où j'ai une journée complète de cours avant l'entraînement, mes matinées et mes après-midis sont partagés entre cours et entraînements.

Tu as pu constater une amélioration de ton niveau depuis ta rentrée, en septembre 2022 ?

Sur le plan physique, j'ai rapidement constaté une évolution. Au CREPS, nous faisons de la préparation physique, nous allons donc à la salle de musculation une fois par semaine. Cette préparation est un réel avantage pour les compétitions. Je suis également passé de trois entraînements par semaine à près d'une dizaine. Je m'entraîne désormais au quotidien.

**Quels sont tes objectifs pour l'avenir ?**

J'ai envie d'être toujours plus performant. Il y a des compétitions qui font rêver comme les Jeux Olympiques et les championnats du monde. Au-delà d'y participer, le plus important pour moi c'est de monter sur le podium. Mon objectif à plus court terme est donc de rejoindre l'INSEP – Institut national du sport, de l'expertise et de la performance – à Paris, pour me préparer d'autant plus aux grandes compétitions internationales.



Le 15 janvier dernier, les Lions d'Alfortville ont affronté les chevaliers du Kremlin-Bicêtre devant un public venu nombreux.

THÉÂTRE

Impro : la Relève Bariolée lance un championnat !

Au mois d'octobre 2022, la Relève Bariolée, compagnie maisonnaise de théâtre et d'improvisation, lançait un projet d'envergure afin de favoriser les échanges entre les différentes compagnies d'improvisation du Val-de-Marne. C'est ainsi qu'est née la ligue d'improvisation du Val-de-Marne, premier championnat d'improvisation du département, réunissant cinq équipes de villes différentes, notamment Maisons-Alfort, Créteil et Boissy-Saint-Léger. Chaque équipe dispose d'une identité propre, avec un logo et un nom. Lors de chaque match, deux équipes composées de 4 ou 5 comédiens s'affrontent sur un thème tiré au sort par l'arbitre. Les coéquipiers doivent ensuite coopérer pour monter des histoires de toute pièce. Le public tient un rôle particulier puisqu'à la fin de chaque « round », c'est à lui que revient le choix de l'équipe gagnante !

> **Rendez-vous le 11 mars du 16h à 20h au CSC Les Planètes pour voir s'affronter les Samourais de Maisons-Alfort et les Lions d'Alfortville. Entrée libre.**

3 questions à Nebil Daghsen, initiateur du projet.

Comment est né ce projet ?

L'improvisation théâtrale est vraiment l'ADN de notre compagnie. En jouant dans toute l'Île-de-France, nous nous sommes vite aperçus qu'il n'y avait pas assez de passerelles culturelles entre les villes, nous avons donc voulu développer les liens entre compagnies.

Comment se déroule un match d'impro ?

Les équipes entrent sur scène et ont une minute pour chanter leur hymne. Par la suite, le match, qui dure près d'une heure, est divisé en une dizaine de rounds, chacun s'appuyant sur un thème différent.

Quels sont vos objectifs futurs ?

Aujourd'hui, nous sommes 5 équipes, je sais déjà que l'année prochaine nous serons presque le double. Pour nous, l'important c'est que des équipes nous rejoignent tout en acceptant notre identité et notre esthétique.

SPORT DÉCOUVERTE

À toi le ballon ovale !

En avril, le Sport Découverte t'invite à découvrir le rugby, avec le RCMASM. Pour rappel, ce dispositif permet aux enfants scolarisés dans les écoles de la ville de s'initier à une nouvelle discipline sportive tous les mois. Les **5, 12 et 19 avril**, le RCMASM accueillera ainsi les petits Maisonnais âgés de 8 à 12 ans au stade Auguste Delaune, de 9h30 à 11h30. L'inscription est obligatoire et doit être réalisée par mail à sport@maisons-alfort.fr, en indiquant les nom, prénom, âge et adresse de votre enfant. **Le jour J, votre enfant devra se présenter en tenue de sport.**



DU 8 MARS AU 29 JUIN 2023

PRINTEMPS
des
ARTS

PROGRAMME

SOIRÉE D'INAUGURATION LE JEUDI 9 MARS 2023

THÉÂTRE CLAUDE DEBUSSY

116, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi de 14h à 18h, le dimanche de 15h à 18h

DU 8 AU 29 MARS 2023

49^{ÈME} SALON DES ARTS MAISONNAIS



Par l'**Office Municipal de la Culture**

Invitée d'honneur

Anne Françoise COULOUMY

Peintre

Vernissage et remise de prix :

le jeudi 9 mars à 19h

Visite commentée et rencontre

avec les artistes du Salon :

le dimanche 12 mars à 15h30

DU 11 MAI AU 4 JUIN 2023

2^{ÈME} SALON DES ATELIERS ARTISTIQUES



Par l'**Université Inter-Âges (UIA)**

Invitée d'honneur : **Martine GRUSZKA**

Peintre et sculpteur

Couleurs en lumière

Visite commentée :

le vendredi 12 mai à 14h30

Vernissage : **le lundi 15 mai à 19h**

Fermeture les jeudi 18 et lundi 29 mai

DU 2 AU 23 AVRIL 2023

48^{ÈME} SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE



Par le **Photo-Club Maisonnais**

Invité d'honneur

Photo-Club Saclay-Visions

Vernissage : **le mardi 4 avril à 19h** * Papier japonais

Fermeture le lundi 10 avril

DU 8 AU 28 JUIN 2023

L'ADEPT FUSE SUR LE YUPO *



Par l'**Atelier de Dessin Et de Peinture pour Tous (ADEPT)**

Vernissage : **le jeudi 8 juin à 18h**

MÉDIATHÈQUE A

4, rue Albe

Les mardi et vendredi de 14h à 18h

le jeudi de 14h à 18h, le

DU 5 AU 22 AVRIL 2023 *2 expositions*

→ **SCRAP EN SCÈNE**



Par **Scrapbooking & Co**

Présentation du Scrapbooking :

le samedi 15 avril à 11h

ET

→ **FEMMES ENGAGÉES AUX XX^{ÈME}
ET XXI^{ÈME} SIÈCLES**

Par le **Territoire Paris Est Marne & Bois**

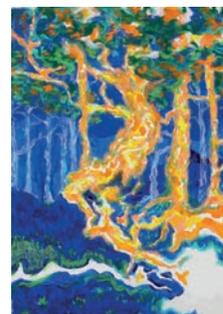
Exposition itinérante du concours
d'arts graphiques

Vernissage : **le mardi 11 avril à 19h**

*Fermeture les jeudi 6, samedi 8 avril ;
samedi 15 avril (après 14h)*

DU 26 AVRIL AU 17 MAI 2023

JEUNES TALENTS



Par le **Bureau Information
Jeunesse (BIJ)**

Vernissage : **le mardi 9 mai à 19h**

*Fermeture les jeudi 11, samedi 13
(matin) et mercredi 17 mai à 12h*

2023, À 19H AU THÉÂTRE CLAUDE DEBUSSY

ANDRÉ MALRAUX

Albert Camus

9h30, le mercredi de 9h30 à 18h,
le samedi de 9h30 à 17h

DU 23 MAI AU 10 JUIN 2023 *2 expositions*
→ **EXPRESSION**



Par l'**Amicale Des Artistes
Maisonais (ADAM)**

Invitée d'honneur : **Krisztina**
Peintre

Figuratif

ET

→ **HAVRE D'INSPIRATION**

Par l'**Association Sportive et
Culturelle (ASC)**

Atelier familles :
Modeler l'argile
en écoutant une
histoire

**le mardi 6 juin de
17h à 17h40**

Réservation obligatoire mardi, mercredi
et vendredi de 12h à 19h au 01 43 76 81 43

Vernissage : le mardi 30 mai à 19h

Fermeture les mercredi 24 mai (après-midi)
et jeudi 1^{er} juin



DU 14 AU 29 JUIN 2023

LE MOYEN ÂGE

Par l'**Association
Philatélique de
Maisons-Alfort
Saint-Maurice
(APMASM)**



Vernissage :
le mardi 20 juin à 19h

LES JOURNÉES RENCONTRES DU PRINTEMPS DES ARTS

JEUDI 9 MARS 2023, À 19H

Soirée d'inauguration du
Printemps des Arts

Théâtre Claude Debussy
116, avenue du Général de Gaulle

DIMANCHE 12 MARS 2023, À 15H30

Visite commentée et rencontre
avec les artistes du **Salon des Arts
Maisonais**.

Une visite accessible en famille.
*Des amplificateurs audio peuvent
être fournis, cependant, vous devez
être munis de vos propres écouteurs.*

Théâtre Claude Debussy
116, avenue du Général de Gaulle

**SAMEDI 8 AVRIL 2023, DE 10H À 12H
ET DE 14H À 18H**

**Mais d'où viennent les artistes de
Maisons-Alfort ?**

Origine et généalogie des artistes.

Par le **Cercle Généalogique de
Maisons-Alfort (CGMA)**

Visites commentées (accessibles
aux familles) à **11h et 15h**

Espace Loisirs de Charentonneau
122, rue Roger François

SAMEDI 15 AVRIL 2023, DE 10H À 18H

Salon du livre de printemps

Par l'**Association Parisienne
d'Édition et de Diffusion (APED)**

Salle Saint-Gabriel
1, rue du 8 Mai 1945

SAMEDI 15 AVRIL 2023, À 11H

Présentation du Scrapbooking

Par **Scrapbooking & Co**

Médiathèque André Malraux
4, rue Albert Camus

VENDREDI 12 MAI 2023, À 14H30

Visite commentée et rencontre
avec l'invitée d'honneur et les
professeurs des ateliers du **Salon
des Ateliers Artistiques de l'UIA**

Théâtre Claude Debussy
116, avenue du Général de Gaulle

DIMANCHE 4 JUIN 2023, DE 13H À 19H30

LA FÊTE DES ARTS

de la rue Louis Braille

MARDI 6 JUIN 2023, DE 17H À 17H40

Atelier familles
Modeler l'argile en écoutant une
histoire

Proposé par l'**Association Sportive
et Culturelle (ASC)**

Médiathèque André Malraux
4, rue Albert Camus

Réservation obligatoire mardi,
mercredi et vendredi de 12h à 19h
au 01 43 76 81 43

PRINTEMPS *des* ARTS

C'est un événement culturel
pour tous les Maisonnais

C'est une diversité de talents
et de techniques artistiques

C'est la rencontre d'artistes émergents
et confirmés

et aussi

4 mois d'expositions, de rencontres
et d'échanges autour d'une même passion,

10 expositions, 8 rencontres,

330 personnes mobilisées,

plus de **2 000 visiteurs** chaque année.

Rendez-vous **jusqu'au 29 juin**
pour faire le plein de découvertes !

PETITE ENFANCE

Du nouveau dans les crèches et haltes-garderies municipales

Afin de proposer des modes d'accueil toujours plus adaptés aux besoins des parents maisonnaï, la Ville a mis en place un nouveau règlement commun à toutes les crèches et haltes-garderies municipales, permettant d'harmoniser les horaires et d'augmenter l'amplitude horaire et les jours d'accueil. Depuis le 1^{er} mars, les quatre haltes-garderies municipales sont ainsi ouvertes **jusqu'à 17h30** et les parents ont désormais la possibilité de bénéficier de **trois journées de garde continues de neuf heures**, au lieu de deux jusqu'à présent. Les haltes-garderies offrent ainsi un mode de garde en petits collectifs, particulièrement adapté aux parents qui travaillent à temps partiel ou en télétravail. Les parents à la recherche d'un relais parental de courte durée peuvent également s'inscrire, ils seront appelés dès lors que des places seront disponibles. Sur l'ensemble des structures, crèches et haltes-garderies, le volume des jours de congés non payés par les parents a également été accru, passant de 30 à 35. Dans le souci de s'adapter au mieux aux besoins et contraintes des parents, un nouveau contrat horaire est également proposé dans ces deux types de structures : en plus des contrats de 10h en crèche et de 8h en halte-garderie, **un nouveau contrat intermédiaire de 9h** sera ainsi proposé aux Maisonnaï.

Le Point Info dédié aux modes de garde

Pour toutes les questions sur les différents modes de garde disponibles à Maisons-Alfort, le Point Info vous permet de rencontrer des professionnels de la petite enfance à même de vous renseigner sur le mode de garde le mieux adapté à votre situation. De plus, ils pourront vous donner plus d'informations sur l'ensemble des lieux ressources liés à la petite enfance. Dès le mois d'avril, le Point Info vous accueillera tous les **mardis de 18h à 19h, sur rendez-vous**, en salle du Conseil à l'Hôtel de Ville – 118, avenue du Général de Gaulle.

> Plus d'informations au 01 41 79 10 73.



La Ville compte au total 4 crèches municipales, un multi-accueil composé de places de crèches et de haltes-garderies, ainsi qu'un lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et une ludothèque.

LYCÉE EUGÈNE DELACROIX

Les élèves s'offrent un tour du monde... culinaire !



Le 17 février dernier, les élèves du BTS Support à l'Action Managériale du lycée Delacroix ont offert un véritable voyage culinaire à leurs professeurs, aux parents d'élèves, à la direction de leur établissement ainsi qu'aux maires-adjoints Catherine Primevert et Romain Maria. À travers la cuisine, les élèves les ont ainsi invités à découvrir l'histoire, le savoir-faire et la culture d'une variété de pays. En plus du buffet, une sélection de chansons du monde réalisée par les étudiants est venue compléter cette invitation au voyage. Ce projet de fin d'études a permis aux élèves de mettre en pratique les savoir-faire théoriques acquis tout au long de leurs deux années d'études supérieures, notamment en matière de compétences organisationnelles et de communication. Une belle réussite qui aura permis aux invités de profiter de quelques heures de vacances avant l'heure !

PROJET CITOYEN

Quand l'école ouvre la voie de la tolérance

Chaque année, trois classes de CM2 de la Ville sont sélectionnées dans le cadre du projet citoyen. L'objectif ? Éveiller les élèves à la citoyenneté dès le plus jeune âge, en les invitant à se poser des questions et à échanger sur des sujets variés. Le projet éducatif initié par la photographe maisonnaise Mélanie Challe s'inscrit parfaitement dans cette belle démarche. Afin de sensibiliser les enfants au handicap, l'artiste intervient dans chacune des trois classes, accompagnée des photographies qu'elle a prises lors des Jeux Paralympiques de Rio de Janeiro, en 2016. Les élèves sont alors invités à échanger sur le handisport puis à décrire les gestes et attitudes des athlètes sur les photos. « *Est-ce que le handicap est uniquement physique ? Quel est le pourcentage de personnes porteuses de handicaps dont le handicap est invisible ?* » Des mains se lèvent et plusieurs propositions

sont énoncées par les élèves. Les yeux s'écarquillent lorsque Mélanie Challe met fin au suspens : « *c'est une large majorité, puisque 80 % des handicaps sont invisibles.* » En décrivant les images, les enfants finissent par se concentrer sur les mouvements et les émotions, oubliant souvent le handicap.

Débattre pour accepter la différence

Au cours d'une autre intervention, les élèves des trois classes citoyennes ont également eu la possibilité d'exposer leur avis et de réfléchir à des notions telles que le « bouc émissaire », le « souffre-douleur » ou encore le harcèlement. Au cours d'un débat d'une heure encadré par un intervenant à l'aide d'illustrations, les enfants ont échangé entre eux avec pour objectif de comprendre la souffrance de l'autre. Une belle manière de s'affranchir de ses préjugés et d'apprendre à accepter la différence.



Dans la classe de madame Dupeyron, à l'école élémentaire Charles Péguy, les élèves ont décrit avec enthousiasme les photographies présentées par Mélanie Challe.



Grâce à diverses illustrations, les élèves de madame Somon, de l'école élémentaire Saint-Exupéry, ont pu débattre sur la tolérance.

ÉDUCATION NUTRITIONNELLE

Tous à table pour le petit-déjeuner !

Depuis le mois de novembre, les jeunes Maisonnais en classe de CE2 participent à des ateliers d'éducation nutritionnelle, leur permettant d'acquérir les bases d'une alimentation saine et équilibrée. Après avoir étudié les familles d'aliments, appris à différencier le bon gras du mauvais et listé les apports nutritionnels essentiels au bon fonctionnement du corps humain, les élèves peuvent mettre en pratique les savoirs acquis. Jusqu'au mois de juin, les équipes de la restauration municipale accompagnées d'animateurs de la Ville se rendent progressivement dans les 12 classes de CE2 sélectionnées par l'Éducation nationale, apportant avec elles tous les ingrédients essentiels à l'élaboration d'un petit-déjeuner équilibré. Cette mise en pratique conviviale donne également l'occasion de rappeler aux enfants les effets du gaspillage alimentaire sur la planète.



À l'école élémentaire Pasteur, les élèves de madame Blondel ont bénéficié d'un bon petit-déjeuner, le 17 février dernier.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PARMENTIER A

Les élèves jouent avec les mots



Les enfants sélectionnés lors du premier exercice ont eu l'occasion de participer à la finale locale, au Centre socioculturel La Croix des Ouches.

La Fédération Française de Scrabble, en collaboration avec l'Éducation nationale, organise tous les ans un concours de « Scrabble Dupicate » pour les classes du CE2 au CM2 et dans les collèges, en 6^e et en 5^e. S'adressant en priorité aux élèves débutants, ce concours vise à leur faire découvrir ce jeu tout en leur apprenant à prendre plaisir à jouer avec les mots. À Maisons-Alfort, une classe de CE2 de l'école élémentaire Parmentier A a eu l'opportunité de participer à ce concours, qui débute au sein même de la classe. En 30 minutes, les enfants ont dû résoudre une feuille d'exercices composée d'anagrammes et de mots incomplets. À l'issue de cette première étape, deux élèves se sont particulièrement illustrés, Raphaël Olmedo et Sarah Nehr, leur permettant d'accéder à la finale locale, le 4 février dernier.

Un titre national à la clé

Après une initiation aux différentes règles, les élèves qualifiés pour la finale locale ont pu débiter la deuxième phase du concours. Sarah Nehr est ainsi arrivée 19^e et Raphaël Olmedo troisième ex æquo et premier des élèves de CE2. Ce dernier est donc qualifié pour la finale régionale qui aura lieu le 18 mars prochain. Toutes nos félicitations à ces deux jeunes maisonnaïsi !

PREMIERS SECOURS

Apprendre les gestes qui sauvent

Faire prendre conscience aux enfants qu'une situation est à risque, leur enseigner les comportements à adopter en cas d'incidents graves et savoir transmettre les bonnes informations en cas d'appel aux numéros d'urgence : tels sont les objectifs poursuivis par la formation aux premiers secours dispensée par la Ville en collaboration avec l'unité maisonnaïse de la Croix-Rouge à l'ensemble des élèves de CM2. Après une présentation de la Croix-Rouge et de ses missions, les intervenants montrent aux enfants plusieurs situations dangereuses, à l'aide d'illustrations. « *En jouant au ballon dans le jardin, des enfants ont brisé une fenêtre. Quel est le bon comportement à adopter ?* ». Les propositions s'enchaînent jusqu'à arriver à la solution la mieux adaptée.

Une véritable formation pratique

« *Et si un proche perd connaissance, que faites-vous ?* », les élèves ont le bon réflexe et choisissent d'appeler les secours, en donnant les numéros d'urgence des pompiers et du Samu, qu'ils connaissent déjà sur le bout des doigts. Puis, les intervenants leur présentent la fameuse position latérale de sécurité (PLS), leur permettant de mettre en sécurité la personne victime d'un malaise le temps que les secours arrivent. Une fois les gestes retenus, c'est au tour des enfants de les mettre en pratique, chacun leur tour, parce qu'il n'y a pas d'âge pour sauver des vies !



À l'école élémentaire Pompidou, les élèves de CM2 ont appris à réaliser la position latérale de sécurité.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Une nouvelle plateforme pour votre inscription en master



Depuis le 1^{er} mars, les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études après une licence peuvent déposer leurs candidatures en première année de master sur la nouvelle plateforme « Mon Master ». Reprenant les codes de Parcoursup, cette plateforme répertorie l'intégralité de l'offre de formation en master, soit 3 500 formations et 8 000 parcours de master, aux quatre coins de la France. Une fois le parcours choisi,

les étudiants ou les personnes en reconversion peuvent alors présenter un dossier de candidature numérique unique. La phase de candidature se trouve ainsi simplifiée, puisque le calendrier d'inscription est désormais commun à l'ensemble des formations.

> Déposez vos candidatures du 22 mars au 18 avril, sur monmaster.gouv.fr

SUMMER JOB

La Ville recrute des animateurs pour l'été



Vous êtes à la recherche d'un job d'été et vous avez le BAFA complet, en cours d'acquisition ou une équivalence? La Ville recrute dès à présent des animateurs pour les mois de juillet et août! Afin de faciliter la phase de recrutement, un job dating est organisé, au cours duquel vous pourrez rencontrer les équipes de la Direction Enfance-Éducation et échanger

sur votre expérience et le poste d'animateur saisonnier. Pour y participer, il vous suffit d'envoyer dès à **présent votre CV et une lettre de motivation à l'adresse summerjob@maisons-alfort.fr**. Puis, rendez-vous le **samedi 1^{er} avril de 9h à 12h à l'accueil de loisirs Busteau – 7, avenue Busteau.**

COLLÈGE JULES FERRY

Une matinée pour « muscler son avenir » !



En partenariat avec le Comité national olympique et sportif du Val-de-Marne et l'association APS, le collège Jules Ferry a organisé une matinée sportive à destination des élèves de 4^e et de 3^e, le 16 février dernier. Pour l'occasion, Catherine Primevert, maire-adjointe à la scolarité, s'est rendue sur place. Pour bien débiter la matinée et s'échauffer en vue des nombreuses activités sportives proposées, tous les élèves ainsi que les membres de l'APS se sont réunis dans la cour pour une danse sportive suivie d'une collation équilibrée. Au programme pour le reste de la matinée : des ateliers sportifs, des rencontres avec des sportifs de haut niveau et des entrepreneurs ainsi que des points informatifs sur l'orientation future des élèves. De quoi profiter d'une matinée active, découvrir de nouveaux sports et même – pourquoi pas – faire naître des vocations!

SOLIDARITÉ

Vacances : une nouvelle aide pour les Maisonnais en situation de handicap

Afin de favoriser le départ en voyage des Maisonnais en situation de handicap, la Ville, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose une nouvelle participation financière permettant de couvrir une partie des frais engendrés par ces vacances. Ce nouveau dispositif solidaire fait partie des engagements inscrits dans le programme de mandat 2020-2026. Les personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (A.A.H.), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (A.E.E.H.), de la prestation de compensation du handicap (P.C.H) ou d'une pension d'invalidité de la sécurité sociale de 2^e et de 3^e catégorie pourront bénéficier de cette aide sur demande. Soumise à des conditions de ressources, elle est réservée aux Maisonnais justifiant d'une résidence principale sur la commune d'au moins trois mois. Son montant est fixé à 20 % du coût total des vacances, dans la limite de 500 euros. Pour réaliser votre demande, il vous faudra entre autres fournir les justificatifs de dépenses liées au voyage et les aides éventuelles perçues par d'autres organismes.

> Plus d'informations auprès du CCAS au 01 43 96 77 04 ou par mail à ccas.ville@maisons-alfort.fr. Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h.

**MÉDIATION DÉPARTEMENTALE**

Un service à votre écoute



Depuis 2019, le département du Val-de-Marne a mis en place un service de médiation qui fait le lien entre les usagers des services et des équipements départementaux et l'administration, en cas de désaccord. Une aide vous a été refusée ou vous rencontrez des difficultés dans le versement de votre RSA ? Vous n'obtenez pas de réponse d'un service ? Vous pouvez alors faire appel à la médiation départementale. Ce service gratuit, confidentiel et neutre vous permet d'obtenir rapidement une réponse individualisée. Claude Roussel-Brun, actuelle médiatrice départementale, ne dépend d'aucun autre service et recherchera une solution adaptée à chacune de vos demandes. En revanche, la médiation ne peut intervenir en cas de différends d'ordre privé, professionnel ou qui relèvent d'autres institutions publiques. Pour en bénéficier, vous pouvez joindre ce service par téléphone au 3994, par mail à mediation@valdemarne.fr ou par courrier.

> Plus d'informations sur le site Internet du département : valdemarne.fr/a-votre-service/action-sociale/mediation-departementale

SANTÉ

La Région lance la première mutuelle régionale !



Les Maisonnais, comme l'ensemble des habitants de la Région Île-de-France, peuvent désormais bénéficier d'une mutuelle régionale, nommée « Île-de-France Mutuelle Santé ». Mise en place au 1^{er} février 2023, en partenariat avec AXA, Harmonie Mutuelle et la Mutuelle Familiale, cette offre aux tarifs avantageux est ouverte à tous les Franciliens disposant d'un numéro de sécurité sociale, sans aucune condition de ressources. Vous souhaitez bénéficier de cette offre mais vous êtes déjà couvert par une complémentaire santé ? En souscrivant à cette nouvelle mutuelle, une aide à la résiliation de votre contrat en cours est proposée. La souscription peut s'effectuer par téléphone au 0800 730 641, du lundi au vendredi de 9h à 18h ou dans l'une des agences partenaires.

> Découvrez les agences partenaires sur : iledefrance.fr/mutuelle-sante



Mars

DIMANCHE 12

CSC La Croix des Ouches 9h - 12h15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

VENDREDI 17

Espace Loisirs des Juilliottes 14h30

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 18, 1^{er} & 15 AVRIL

MPT Pompidou 10h - 11h30

Activités massage parents - bébé

Proposées par Enfance et Bien-Être

SAMEDI 18, 1^{er} & 15 AVRIL

MPT Pompidou 17h - 17h45

Activités comptines et massages (2 - 4 ans)

Proposées par Enfance et Bien-Être

SAMEDI 18

CSC Les Planètes 19h - 22h30

Dîner spectacle « Musaraile fait son cabaret »

Proposé par Musaraile

DIMANCHE 19

CSC Les Planètes 14h - 20h

Festival folklorique portugais

Proposé par La joie de vivre

MARDI 21

Debussy 14h30

4^e conférence du cycle « Le bestiaire enchanté »

Par M. Roy-Camille

Proposée par l'UIA

JEUDI 23

Espace Loisirs du Centre 9h30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors et les amis de la Gendarmerie

SAMEDI 25

CSC Les Planètes

Match d'impro ados (14h), adultes (16h) puis spectacle adultes (17h30)

Proposés par Théâtre sur Cour

SAMEDI 25

Église Sainte-Agnès 14h30

Conférence « Maisons-Alfort fait son cinéma ! »

Par Mme Aubert

Organisée par l'AASAA

SAMEDI 25

Espace Loisirs de Charentonneau 17h

Audition des élèves

Organisée par l'EMMA

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26

Stade Auguste Delaune

Rassemblement « Lancers longs »

Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHE 26 ET 2 AVRIL

CSC La Croix des Ouches 9h - 12h15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

Avril

SAMEDI 1^{er}

CSC Les Planètes 18h - 20h

Match d'impro

Proposé par la Relève Bariolée

MARDI 4

Debussy 14h30

Conférence « Frédéric Chopin, pianiste romantique »

Par M. Griot

Proposée par l'UIA

MERCREDI 5

Espace Loisirs de Charentonneau

14h - 17h

Atelier « Fabrique des petits décors de Pâques et du Printemps »

Proposé par le Centre Culturel

Charentonneau

INFO-PARENTS

L'été se prépare dès aujourd'hui !

Les départs en vacances en famille sont parfois difficiles à organiser, en particulier avec des enfants en bas âge. INFO-Parents propose donc aux Maisonnais de découvrir et d'échanger sur les dispositifs qui existent pour faciliter

les départs en vacances. **Rendez-vous le 11 mars de 10h à 12h**, au 83, rue Jean Jaurès.

> [Inscriptions et informations au 07 69 29 56 48](mailto:inscriptions@omc.infoparents@gmail.com)
ou à omc.infoparents@gmail.com

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, médiathèques, pages 28 et 29

Séance du 16 février 2023

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

PETITE ENFANCE

Modalités d'accueil dans les structures

Dans le cadre de son engagement en faveur des familles, la Ville a souhaité harmoniser les modalités d'accueil dans les structures Petite Enfance en adoptant un règlement unique de fonctionnement qui intègre l'augmentation de l'amplitude horaire et des journées d'accueil en haltes-garderies, le nombre accru de jours de congés pour les parents, une plus grande flexibilité dans la passation des contrats et l'harmonisation des protocoles sanitaires.

ENFANCE

Sectorisation scolaire

Afin de continuer à proposer aux enfants des conditions d'accueil optimales dans les écoles maternelles et élémentaires, la Ville a procédé à une refonte de la sectorisation scolaire qui entrera en vigueur à partir de la rentrée 2023. Cette nouvelle sectorisation tient compte des capacités d'accueil et espaces disponibles dans chacune des 25 écoles de la ville et de la proximité géographique avec le domicile des enfants. Cette refonte permettra de répondre au plafonnement à 24 élèves par classe de Grande Section, CP et CE1 requis par l'Éducation Nationale tout comme au dédoublement des classes de CP et CE1 en Réseau d'Éducation Prioritaire. La nouvelle sectorisation doit aussi permettre d'éviter certaines fermetures de classes sur la ville.

Participation communale aux écoles privées

La participation communale aux dépenses de fonctionnement induites par les élèves maisonnaires scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat Notre Dame, Sainte-Thérèse et Saint-François, s'élèvera à 1.280 € par élève pour l'année scolaire 2022/2023.



AFFAIRES GÉNÉRALES

Égalité Femmes/hommes

Le rapport 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la collectivité présenté au Conseil municipal dresse le bilan des actions menées par la Ville pour promouvoir l'égalité femmes/hommes dans les services municipaux ainsi que sur le territoire communal.

Police Municipale

L'armement de la Police Municipale de Maisons-Alfort doit s'accompagner de la mise en place de sessions de formations obligatoires pour les agents habilités à utiliser une arme de poing. Pour ce faire, le Conseil Municipal a approuvé la convention à passer avec un centre de tir agréé pour que les Policiers municipaux puisse y suivre un entraînement adapté.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Orientations budgétaires

Le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2023.

Subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle de 500 euros a été attribuée à l'association Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 94&75 pour l'année 2023, marquant ainsi le soutien de la Ville en faveur de la protection des abeilles.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Développement durable

Le rapport 2022 relatif à la situation en matière de développement durable qui détaille les actions engagées par la Ville en la matière, les nouvelles réalisations et améliorations apportées ainsi que les perspectives pour l'année à venir, a été présenté au Conseil Municipal.

Plan Local d'urbanisme intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) engagée par le Territoire *ParisEst Marne&Bois*, le Conseil Municipal a été appelé à se prononcer sur le projet de PLUi qui définit notamment les possibilités de construction et d'usage des sols et fixe les grandes orientations d'aménagement sur le territoire pour les 10-15 prochaines années. Un avis favorable a été donné au PLUi sous réserve de la prise en compte de certaines modifications demandées par la Ville au regard de certaines spécificités locales.



« Depuis toujours, nous avons un rêve : celui d'entendre une foule entonner en cœur l'une de nos chansons. »

Outcycle

Une vocation commune vectrice d'amitié

Tous deux passionnés de musique depuis leur plus tendre enfance, Anthony Coillot et Grégoire Dezeraud se sont rencontrés au conservatoire Henri Dutilleux. Cette année, avec leur duo nommé Outcycle, ils se lancent un défi de taille : sortir un morceau par mois pendant un an.

Vous avez peut-être eu la chance de les entendre lors de la dernière édition de la fête de la musique à Maisons-Alfort. Ce duo mêlant à la fois sonorités pop, rock et même rap s'est formé il y a près d'un an et demi, après avoir monté différents projets à plusieurs. En effet, les deux musiciens n'en sont pas à leur coup d'essai, puisqu'ils se sont rencontrés sur les bancs du conservatoire Henri Dutilleux, alors qu'ils n'avaient encore que sept ans. Leur inscription au conservatoire est une suite logique pour Grégoire et Anthony qui ont été bercés au sein d'univers familiaux dans lesquels la musique occupe une place centrale. «*La musique est en moi depuis toujours, je ne peux pas m'en passer. Mon père est batteur et m'inspire depuis toujours*», confie ainsi Anthony. Après avoir étudié le solfège durant plusieurs années, les deux acolytes rejoignent le groupe «*musiques actuelles*» du conservatoire. Alors qu'ils n'ont que 15 ans, ils montent leur premier projet et répètent chaque semaine avec l'aide d'un professeur. «*Au conservatoire, nous avons réellement été formés à jouer en groupe, à bien répéter, à savoir repérer nos erreurs et donc à progresser*», indique Grégoire. Les deux musiciens se forment également par la scène en participant notamment à des tremplins musicaux à Paris. Au fil des participations et des victoires, ils réussissent à se produire sur la scène mythique du Bataclan, au sein d'un groupe alors composé de quatre membres.

Un projet né d'une amitié

Après avoir mis de côté leurs différents projets musicaux au profit de leurs études respectives durant quelques temps, Grégoire et Anthony se retrouvent au cours de l'année 2021 avec l'envie de créer un nouveau projet, à deux. Même séparés

de quelques centaines de kilomètres – Grégoire effectuant alors une année d'études à l'étranger – les deux artistes s'échangent leurs inspirations et leurs idées à distance via des fichiers audios. «*Nous savions que nous devons faire de la musique ensemble, parce que notre duo fonctionnait très bien depuis des années.*» Grégoire au chant, à la guitare et au ukulélé et Anthony à la batterie et à la production; les deux musiciens se complètent dans leur processus créatif. Ils misent également beaucoup sur leur esthétique, élaborant plusieurs univers basés sur des thèmes qui leur tiennent à cœur. «*Pour la première partie de l'année, on a choisi de se concentrer sur des questionnements qui ramènent à l'enfance, notamment sur la recherche de soi, d'une passion. On a donc associé nos premières musiques à des visuels aux couleurs chaudes, rassurantes.*» Par la suite, Anthony et Grégoire produiront des musiques qui racontent l'histoire d'un personnage en quête de succès, un thème qui n'est pas sans rappeler leur histoire personnelle.

Un pari pour l'avenir

De septembre 2022 à septembre 2023, les deux jeunes artistes sortiront une musique par mois, avec à la clé la production de deux «*EP – Extended Play*»*. Un réel défi pour ces amoureux de la scène, qui ont choisi de mettre de côté le *live* afin de se former aux différentes techniques d'enregistrement et de mixage. En parallèle, ils poursuivent leurs répétitions au conservatoire afin de se préparer à leurs futurs concerts, qu'ils envisagent de faire dès cet été.

* *Ensemble composé d'une dizaine de musiques*

Où les écouter ?

L'ensemble des morceaux composés par le duo est disponible sur toutes les plateformes de musique (Spotify, Deezer, Apple Music, etc.). Vous pouvez également les retrouver sur YouTube et sur Instagram.

> **Retrouvez leurs réseaux sociaux et les liens vers toutes les plateformes sur : snipfeed.co/outcycle**

Comment les soutenir ?

Afin de financer leur projet et en particulier la réalisation d'un clip, les deux musiciens ont créé une cagnotte en ligne, accessible jusqu'au **10 mars prochain**.

> **Pour les soutenir, rendez-vous sur : <https://fr.ulule.com/outcycle>**

THÉÂTRE

Chassé-croisé amoureux



Ce mois-ci, le département d'art dramatique du conservatoire Henri Dutilleux invite les spectateurs maisonnaux à un badinage romantique au cœur de la forêt anglaise. Sur la scène du NECC, le **dimanche 12 mars à 16h**, les élèves comédiens présenteront la pièce de William Shakespeare *Comme il vous plaira*, une comédie dans laquelle il est question d'amour et de séduction bien sûr, mais également d'un retour à la nature pour mener une vie simple et rustique. Dans un décor pastoral, les personnages, nombreux et hauts en couleurs, se découvrent, se révèlent, se rachètent et s'unissent selon les plans d'une héroïne au caractère bien trempé, qui n'hésite pas à se vêtir en homme pour parvenir à ses fins. L'histoire se conclut sur un heureux dénouement et l'on en ressort l'esprit léger et le sourire aux lèvres.

> Au NECC – 107, avenue Gambetta. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

MUSIQUE

Concert de printemps

Pour l'arrivée des beaux jours, les orchestres à vent du conservatoire Henri Dutilleux en partenariat avec l'Harmonie Municipale vous proposent un moment d'évasion et de rêverie, le **dimanche 2 avril à 16h au NECC**. Autour du thème *Histoires et Légendes*, différentes époques et styles musicaux seront abordés, à travers des morceaux relatant des épopées historiques ou des musiques de films, de *Retour vers le Futur* à *Danse avec les loups* en passant par *Harry Potter*. Un concert suspendu hors du temps, aux confins de l'imaginaire, avec un final époustoufflant rassemblant près de cent musiciens sur scène!

> Au NECC – 107, avenue Gambetta. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Le ciné Debussy

- **UN HOMME HEUREUX** de Tristan Séguéla
Mercredi 8 mars à 18h
Dimanche 12 mars à 15h
 - **THE FABELMANS** de Steven Spielberg
Mercredi 8 mars à 20h (VO)
Dimanche 12 mars à 17h (VF)
 - **LA SYNDICALISTE** de Jean-Paul Salomé
Mercredi 15 mars à 18h
Dimanche 19 mars à 15h
 - **THE SON** de Florian Zeller
Mercredi 15 mars à 20h30 (VO)
Dimanche 19 mars à 17h30 (VF)
 - **MON CRIME** de François Ozon
Mercredi 22 mars à 18h
Dimanche 26 mars à 15h
 - **ARRÊTE AVEC TES MENSONGES** de Olivier Peyon
Mercredi 22 mars à 20h30
Dimanche 26 mars à 17h30
 - **LES PETITES VICTOIRES** de Mélanie Auffret
Mercredi 29 mars à 18h
Dimanche 02 avril à 15h
 - **LA CHAMBRE DES MERVEILLES** de Lisa Azuelos
Mercredi 29 mars à 20h30
Dimanche 02 avril à 17h30
- Toute la programmation sur www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

NECESITO, PIÈCE POUR GRENADE (Danse)

Dans le cadre de la 22^e Biennale de danse du Val-de-Marne
Samedi 18 mars à 20h45, à Debussy

À l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la disparition du chorégraphe Dominique Bagouet, sa pièce pour neuf danseurs, *Necesito*, est interprétée dans sa totalité par l'Ensemble chorégraphique du Conservatoire de Paris. Inspirée par l'histoire de la ville arabo-andalouse de Grenade, elle renvoie aux premiers émois du chorégraphe enfant, émerveillé devant un spectacle de flamenco.

ATELIER DU REGARD (Danse contemporaine)

Samedi 18 mars à 18h, au foyer-bar du théâtre Debussy

Tout public – Durée 1h30.

L'atelier du regard propose de se familiariser avec la danse contemporaine à travers des extraits vidéo de spectacles d'époques et de styles variés. En partenariat avec la Briqueterie CDCN du Val de Marne.

Réservation conseillée à info@theatredemaisons-alfort.org

VOYAGE AU BOUT DE L'ENNUI (Danse, jeune public)

Samedi 25 mars à 18h, à Debussy

Pour cette pièce, le chorégraphe Sylvère Lamotte a puisé dans

ses souvenirs d'enfance, où chaque laps de temps qui paraissait interminable était comblé par la danse. Loin de l'immobilité imaginée dans l'ennui, les danseurs de la Compagnie Lamento s'élancent, s'entremêlent, se heurtent et jouent ensemble avec virtuosité et onirisme. Tout public, dès 6 ans.

NANANERE (Jeune public)

Mercredi 5 avril à 16h, au NECC

Après le succès de *Titi tombe*, *Titi tombe pas*, présenté au NECC en 2019, les jeunes Maisonnais sont invités à redécouvrir Nana dans un nouveau spectacle. En proie à des émotions fortes, Nana ne parvient pas à les canaliser.

RENDEZ-VOUS JEUNE PUBLIC

■ Goûter-philo : qu'est-ce que l'ennui ?

Mercredi 22 mars à 16h, au foyer du théâtre Debussy

■ Atelier danse parent-enfant

Samedi 25 mars de 14h à 16h, à Debussy

> Nombre de places limité. Réservation conseillée à info@theatredemaisons-alfort.org.

Médiathèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus. Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Mercredi 15 mars et samedi 18 mars à 10h30

■ Club ado

Dès 13 ans - Vendredi 17 mars de 17h à 19h

■ Des histoires et des bricoles

À partir de 7 ans et parents bienvenus !

Mercredi 22 mars à 14h30

Fabriquer une bombe à graines

Médiathèque du Centre

34-36, avenue du Professeur Cadiot. Entrée gratuite et inscription au 01 43 96 24 48

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans

Samedi 11 mars à 11h et mercredi 22 mars à 16h30

■ Des histoires et des bricoles

Dès 7 ans

Samedi 11 mars à 14h30 - Sur la thématique du Carnaval

■ Boutchou contes

De 18 mois à 3 ans

Mercredi 15 mars à 16h15

Médiathèque René Coty

120 rue Roger François. Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans - Mercredi 8 mars à 16h30

À ne pas manquer à la médiathèque André Malraux...

■ Le Numériclub – de 12 à 18 ans

Samedi 25 mars de 14h à 16h

Découvrez l'envers du décor de l'adaptation du manga, du traitement d'image au lettrage en passant par la traduction.

■ Audition

Samedi 18 mars à 15h

Les élèves de la classe de musique de chambre du conservatoire Henri Dutilleux vous proposent un voyage au son de la bande originale des films du studio Ghibli.

■ Ateliers « Percussions corporelles »

Mercredi 29 mars de 10h30 à 12h

De 3 à 6 ans, accompagné d'un adulte.

Mercredi 29 mars de 14h30 à 16h

De 7 à 12 ans, accompagné d'un adulte ou non.

Découvrez la pratique collective de la musique, sans autre instrument que la voix, le corps, et leurs incroyables possibilités sonores.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Le retour de la Gauche béton

Lors du dernier Conseil Municipal de février, l'opposition municipale et sa cheffe de file, Madame PANASSAC, s'est de nouveau illustrée lors du vote sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui vise à instaurer des règles communes pour protéger les 13 communes de notre territoire et notre cadre de vie.

Lors de son intervention, elle a de nouveau renouvelé sa proposition idéologique - déjà portée lors des dernières élections municipales en 2020 - d'augmenter à 30% la part des logements sociaux à Maisons-Alfort alors que notre ville en compte déjà plus de 24%. Cette mesure impliquerait de construire sur notre Ville, 1.800 logements sociaux de plus! Et comme si cela ne suffisait pas, elle propose de s'inspirer de la politique du logement menée par la Mairie de Paris qui pourrait être reproduite ici.

Pour la Majorité municipale, la politique de Mme HIDALGO ne sera jamais un exemple à suivre, bien au contraire. Pas plus que la politique de densification voulue par l'opposition municipale qui abîmerait notre ville et notre cadre de vie. On peut voir suffisamment les dégâts provoqués par cette politique du tout béton dans les nombreuses villes ayant la même sensibilité que Mme PANASSAC dans le Val-de-Marne.

Pour notre part, nous sommes fiers de défendre de longue date un urbanisme maîtrisé et équilibré. Bien sûr il faut répondre aux nombreuses demandes de logements qu'ils soient sociaux ou en accession à la propriété. Mais nous continuerons à nous opposer fermement à ceux qui veulent nous imposer une densification massive qui menacerait l'identité de Maisons-Alfort, nos quartiers pavillonnaires et nos espaces verts.

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Égalité femmes-hommes : ayons plus d'ambition!

Depuis 2014, l'égalité femmes-hommes doit être une priorité transversale de la politique de la ville et un rapport est obligatoire chaque année. Il figurait parmi les nombreux points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Il se compose de deux volets : l'un sur la politique de ressources humaines au sein des effectifs municipaux, et l'autre sur les politiques d'égalité menées sur le territoire.

À Maisons-Alfort, ce deuxième volet est très succinct. Il mentionne que la Ville s'est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes en adhérant fin 2022 à l'association Hubertine Auclerc. Il s'agit d'une réponse immédiate et urgente face aux épouvantables violences qui ont endeuillé et meurtri notre ville l'an passé, et nous soutenons ardemment les démarches engagées en ce sens.

Le combat doit aussi être porté sur le plan culturel et de long terme, et nous avons fait des propositions en ce sens, persuadés que les politiques publiques peuvent réduire ou au contraire renforcer les inégalités :

- Analyser le budget municipal sous l'angle de l'égalité, pour analyser comment les dépenses de la ville bénéficient aux habitants selon leur genre, et s'il le faut, envisager des corrections,
- Repenser l'aménagement de l'espace public et des cours d'école,
- Améliorer la formation des animateurs sportifs de la ville pour lutter contre les stéréotypes et favoriser la place des filles dans le sport,
- Attribuer des noms de femmes à des rues, places ou bâtiments (aujourd'hui quasi aucun nom de rue et un seul bâtiment public),
- Désigner un ou une élue en charge de cette question.

Ce sont les propositions que nous avons faites sur ce sujet, en espérant être entendus.

« Maisons-Alfort Ensemble »
C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Bétis

Budget 2023 : hausse d'impôts et endettement!

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté au dernier conseil municipal. Ce document précise les dépenses et recettes prévues en 2023. Il exalte la bonne gestion des finances!

Bonne gestion ?

- Alors que la majorité municipale nous annonce une forte augmentation des impôts locaux
- Alors qu'on nous annonce de nouveaux emprunts

La majorité municipale prévoit d'augmenter la taxe foncière sur le bâti de 1 à 1,5 point. Le taux appliqué sera de 27,52 % à 29,02 % soit une hausse de 5,4 % pour les Maisonnais propriétaires.

Avec la valorisation des bases, **la taxe foncière va augmenter de 130 € pour un foyer qui payait 1000 € en 2022. C'est une terrible nouvelle pour les foyers confrontés à une baisse du pouvoir d'achat.**

Le contexte de crise énergétique nous dira-t-on? La faute du Gouvernement ?

L'équipe municipale oublie de mentionner les mesures prises par l'Etat pour accompagner les collectivités : revalorisation des bases locatives, filet de sécurité énergétique, bouclier tarifaire...

La responsabilité de cette hausse revient à la majorité municipale. Sa mauvaise gestion des emprunts depuis de nombreuses années avec plus de la moitié des emprunts communaux à taux variables (taux qui ne cessent d'augmenter!) oblige à payer les intérêts de la dette en hausse (+53,26%!). Il faut prendre des mesures d'aménagement de ces prêts afin de réduire l'envolée des intérêts.

Cerise sur le gâteau, on nous annonce un nouvel emprunt de 2 millions d'€! Si emprunter n'est pas un mal en soi, encore faut-il le faire pour investir, au bon moment et de la bonne façon.

Pour une majorité municipale qui vante sa bonne gestion, il est temps de rétablir la vérité!

Thomas Maubert « Maisons-Alfort Passionnement »
t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr



PHARMACIES DE GARDE

12 mars : Duval-Jarrige

16, avenue de la République

19 mars : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

26 mars : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

2 avril : Pharmacie de l'École Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

9 avril : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

10 avril : PUCCI Patricia

20, rue du Maréchal Juin

> **Pharmacies ouvertes en journée, aux horaires habituels. Pour trouver une pharmacie de garde de nuit, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr**



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 19 mars de 8h à 12h.

Marché de Charentonneau : samedi 1^{er} avril de 8h à 12h.

> **À l'occasion de la mise en service de nouveaux bacs permettant aux Maisonnais de déposer leurs biodéchets 24/24h et 7/7j sur les marchés, des animations seront proposées au marché de Charentonneau le samedi 1^{er} avril à 11h et au marché du Centre le dimanche 2 avril à 11h.**

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire *Paris Est Marne&Bois*. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaitent s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Désormais, le Territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. Depuis le 1^{er} octobre, deux choix s'offrent à vous : vous rendre sur la plateforme Clicrdv – <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> pour choisir en ligne un jour de ramassage, ou contacter le 01 48 71 59 13 pour prendre rendez-vous avec un conseiller. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 23 mars à partir de 16h**. Contact secrétariat : 01 43 96 77 23.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 17 mars de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 18 mars de 10h à 12h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté - Vert de Maisons (133, rue Jean Jaurès), près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 19 mars de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan dans le quartier du Centre-ville (15, av. du Professeur Cadot).



ÉTAT CIVIL

Juin

Naissance : Elise Richard.

Décembre

Naissances : Soummaïa DOUCOURÉ, Eden TRAILA, Sûleymane SYLLA, Alicia ROHR, Kyron MUKUNA KAMIENDE, Eyden MASSICARD, Talya EL MACHROUBI DESLAURIERS, Maël POILVET.

Janvier

Naissances : Éléonore PÉRÈS, Éli BROGUY, Malo BOUGE, Harry BUNNELL, Marceau DEHAUDT, Héliodora AUDINOT VITALI, Léna MORELLET, Eyvan ATTAL, Sarah BOURKIZA, Sandro MOLTO, Valentin DEOM, Aws-Ali ABOUD.

Mariages : Dominique CORNILLEAU et Sylvie DORLÉANS, Yingshan WU et Augustin LE MERCIER de L'ECLUSE, Melvin LEBAILLY et Anaïs ELISABETH, Théo MULENDA et Gysel MENGA TAWULAKA.

Décès : Prosper ELKESLASSY, Mohamed El Hechmi EL KANTAOUI.



Repas de Printemps

DU 25 AU 28 AVRIL 2023

Vous avez 65 ans révolus ?

Inscrivez-vous !

Présentez-vous à l'**Hôtel de ville**

→ muni(e) d'une pièce d'identité

→ et d'un justificatif de domicile

jusqu'au 14 avril 2023



Les personnes inscrites au **Centre Communal d'Action Sociale** recevront leur carton d'invitation à domicile



VILLE DE
MAISONS-ALFORT

Salons du Moulin Brûlé

47, avenue Foch Maisons-Alfort



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT